RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00097
Numéro SIREN : 441 815 198
Nom ou dénomination : LEYGATECH

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2016 sous le numéro de dépôt A2016/001533

183643

Dénomination : LEYGATECH
Adresse : Zone Industrielle de Chambaud 43620 Saint-romain-lachalm -FRANCE-

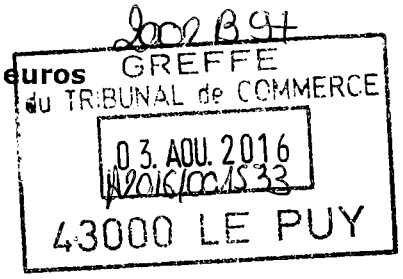
n° de gestion : 2002B00097
n° d'identification : 441 815 198

n° de dépôt : A2016/001533
Date du dépôt : 03/08/2016

Pièce : Extrait de décision(s) de l'associé unique du 30/06/2016

183643

LEYGATECH
Société par actions simplifiée au capital de 2 300 000 euros
Siège social : Z.I. de Chambaud
43620 ST ROMAIN LACHALM
441 815 198 RCS LE PUY EN VELAY



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,

Le trente juin à 9 H 00,

Au siège social.

La société B.S.B., Société à responsabilité limitée au capital de 2 739 038 euros, ayant son siège social Z.I. de Chambaud, 43620 ST ROMAIN LACHALM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 505 304 527 RCS LE PUY EN VELAY, représentée par Monsieur Thierry BONNEFOY, co-gérant,

Associée unique de la société LEYGATECH,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, B.S.B., associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2015** et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des Commissaires aux Comptes, dans les délais légaux.

La société B.S.B., associée unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2015** et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Modification de la dénomination sociale d'un co-commissaire aux comptes titulaire, et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Christophe GIRARD, démissionnaire,
- Questions diverses,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.....
.....
.....

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte :

- du changement de dénomination sociale de la société GVGM AUDIT, co- commissaire aux comptes titulaire, qui est devenue ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT,

- de la démission de Monsieur Christophe GIRARD, co-commissaire aux comptes suppléant, et désigne en remplacement, Madame Carole TRONCY, demeurant 73 rue François Mermet, 69160 TASSIN LA DEMI LUNE, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer en 2021, sur les comptes qui seront clos le 31 décembre 2020.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société B.S.B.
Monsieur Thierry BONNEFOY

